

# Règlement des Championnats Régionaux

## Concours et épreuves

Le site de La Jument Verte à Courlans (39) a été choisi par le CRE BFC et la commission de CSO par suite d'appel à candidatures pour l'organisation de l'événement édition 2022. Les Championnats Régionaux de CSO BFC 2021 auront lieu les 21-22-23-24 juillet 2022. Le concours n°202239009 organisé par le CRE BFC sera support de ces championnats.

La participation et les engagements se font en individuel via le système fédéral FFE COMPET

Les Championnats couvrent les Amateurs ; Majors & Pros :

**AMATEURS** : Cavaliers de 10 à 50 ans

CATEGORIE	EPREUVE DU VENDREDI	EPREUVE DU SAMEDI	FINALE DIMANCHE
AMATEUR 3	VITESSE 095 (épreuve 6)	GRAND PRIX 100 (épreuve 15)	GP 100 (épreuve 23)
AMATEUR 2	VITESSE 105 (épreuve 8)	GRAND PRIX 110 (épreuve 17)	GP 110 (épreuve 24)
AMATEUR 1	VITESSE 115 (épreuve 10)	GRAND PRIX 120 (épreuve 19)	GP 120 (épreuve 25)
AMATEUR ELITE	VITESSE 125 (épreuve 12)	GRAND PRIX 130 (épreuve 22)	GP 130 (épreuve 26)

**MAJORS** : Cavaliers à partir de 40ans

NB : Les cavaliers âgés de 40 à 50ans dans l'année auront donc le choix de courir le championnat Amateur et/ou le championnat Major

CATEGORIE	EPREUVE DU VENDREDI	EPREUVE DU SAMEDI
MAJOR 3	VITESSE 095 (épreuve 7)	GRAND PRIX 100 (épreuve 16)
MAJOR 2	VITESSE 105 (épreuve 9)	GRAND PRIX 110 (épreuve 18)
MAJOR 1	VITESSE 115 (épreuve 11)	GRAND PRIX 120 (épreuve 20)

**PROS** : Cavaliers à partir de 13ans

CATEGORIE	EPREUVE DU JEUDI	EPREUVE DU VENDREDI	FINALE
PRO 3	VITESSE 120 (épreuve 4)	GRAND PRIX 125 (épreuve 13)	GP 125 samedi (épreuve 21)
PRO 2	VITESSE 130 (épreuve 5)	GRAND PRIX 135 (épreuve 14)	GP 135 dimanche (épreuve 27)

## Organisation

L'Organisateur des Championnats Régionaux est le CRE BFC soutenu par la commission de CSO. Le site choisi par le CRE et la commission de CSO fait suite à l'appel à candidatures et répond à des exigences préalablement établies ; feront également l'objet d'un cahier des charges pour le choix des sites des années à venir. Les cavaliers autorisent le CRE BFC ou tout autre entité faisant la promotion des Championnats à diffuser ces photos. Le CRE BFC se garde le droit de modifier le présent règlement par un avenant consultable sur son site internet ou ses réseaux sociaux.

## Inscription aux Championnats

Les cavaliers participants aux Championnats doivent être licenciés Amateur ou Pro dans la région BFC ou, pour les cavaliers dont la licence est prise par SHF ou ACF, dont le domicile inscrit sur la licence FFE se situe dans la région BFC. L'inscription aux championnats vaut acceptation du présent règlement. Les engagements terrain, changements de cavaliers ou chevaux sont autorisés selon le programme du concours. Pour les championnats, le couple partant à la 1ère étape est définitif (ce seront donc les performances de ce couple qui seront retenues sur l'ensemble des étapes championnats).

## Participation

**AMATEUR** : le cavalier devra engager **ET** être partant dans les épreuves support de la catégorie souhaitée du vendredi **ET** du samedi. Pour la finale, seuls les 20 meilleurs cavaliers après le cumul des 2èmes étapes seront retenus. Les start lists des finales seront publiées à l'issue des épreuves du samedi.

**MAJOR** : le cavalier devra engager **ET** être partant dans les 2 épreuves support de la catégorie souhaitée du vendredi **ET** du samedi.

**PRO3** : le cavalier devra engager **ET** être partant dans les 3 épreuves supports du jeudi, du vendredi, du samedi.

**PRO2** : le cavalier devra engager **ET** être partant dans les 3 épreuves supports du jeudi, du vendredi, du dimanche.

Le cavalier ne pourra courir le championnat que d'une catégorie. Avant le début du concours, il faudra donc déclarer la catégorie souhaitée ; à défaut la catégorie supérieure sera retenue. Le cavalier ayant plusieurs chevaux dans la catégorie devra déclarer son cheval de championnat et le monter en premier ; à défaut le premier cheval monté sera validé comme cheval de championnat.

Les cavaliers détenteurs d'une licence Amateur ne pourront pas entrer au classement Championnat de la catégorie PRO.

La déclaration de participation aux Championnats doit être faite avant la 1ère étape. Si un cavalier change de monture ou engage terrain sur la deuxième étape et qu'il montait le cheval sur la première, il ne pourra pas réintégrer le classement Championnat.

## Règlement spécifique AMATEUR

### Calcul des points et Classement

#### **ETAPE 1 : EPREUVE DU VENDREDI AU BAREME A : La chasse**

L'ordre de passage des concurrents est celui publié sur FFEcompét (cheval de championnat en premier pour les cavaliers en ayant plusieurs).

Le résultat obtenu par chaque concurrent est converti en barème C puis en points en multipliant par 0,50 le temps décompté en secondes et centièmes de secondes. Ce résultat est tronqué aux 2 premières décimales. Le concurrent ayant obtenu, après cette conversion, le moins de points recevra 0 point de pénalité. Les autres concurrents étant crédités du nombre de pénalités représentant l'écart des points les séparant chacun du premier concurrent. Si un concurrent a été éliminé ou a abandonné, le temps du concurrent le plus pénalisé, majoré de 20 secondes, est multiplié par le coefficient ci-dessus pour la conversion en points de pénalités.

#### **ETAPE 2 : EPREUVE DU SAMEDI GRAND PRIX : Le Grand Prix**

L'ordre de passage des concurrents est celui publié sur FFEcompét (cheval de championnat en premier pour les cavaliers en ayant plusieurs). L'Épreuve support est en Barème A à temps différé, jugé en Barème A sans chrono, sans barrage pour le championnat.

#### **ETAPE 3 : EPREUVE DU DIMANCHE : La Finale**

L'ordre de passage est l'inverse de celui du classement général provisoire. Épreuve en deux manches au Barème A sans chrono, avec chrono et sans barrage. La 2ème manche peut se dérouler sur un parcours différent, dans ce cas précis il y a deux reconnaissances de parcours. Les 20 premiers des concurrents AMATEURS à l'issue des deux premières étapes sont qualifiés pour la Troisième étape.

- 1ère manche : Les concurrents entrent dans cette étape avec le cumul des points des étapes précédentes. L'ordre de passage est l'inverse du classement général provisoire à l'issue des deux premières étapes. Établi à l'issue de la 2ème étape
- 2ème manche : Les 8 premiers des concurrents à l'issue des deux premières étapes et de la 1ère manche de la troisième et ayant terminé la première manche, sans abandon ni élimination, sont qualifiés pour la 2ème manche.

### Classement Championnat

Est déclaré champion, le cavalier BFC ayant totalisé le moins de points de pénalités à l'issue du classement des trois étapes. En cas d'égalité de points pour la première place, deuxième et/ou troisième place les concurrents sont départagés par un barrage au chrono.

### Remise des prix des Championnats

Le CRE BFC récompensera les 8 meilleurs de chaque catégorie Amateurs.

**ATTENTION :** Les lots ne seront remis qu'aux cavaliers présents aux remises des prix.

## Règlement spécifique MAJOR

### Calcul des points et Classement

#### **ETAPE 1 : EPREUVE DU VENDREDI AU BAREME A : La chasse**

L'ordre de passage des concurrents est celui publié sur FFEcompét (cheval de championnat en premier pour les cavaliers en ayant plusieurs).

Le résultat obtenu par chaque concurrent est converti en barème C puis en points en multipliant par 0,50 le temps décompté en secondes et centièmes de secondes. Ce résultat est tronqué aux 2 premières décimales. Le concurrent ayant obtenu, après cette conversion, le moins de points recevra 0 point de pénalité. Les autres concurrents étant crédités du nombre de pénalités représentant l'écart des points les séparant chacun du premier concurrent. Si un concurrent a été éliminé ou a abandonné, le temps du concurrent le plus pénalisé, majoré de 20 secondes, est multiplié par le coefficient ci-dessus pour la conversion en points de pénalités.

#### **ETAPE 2 : EPREUVE DU SAMEDI GRAND PRIX : Le Grand Prix**

L'ordre de passage des concurrents est celui publié sur FFEcompét (cheval de championnat en premier pour les cavaliers en ayant plusieurs). L'Épreuve support est en Barème A à temps différé, jugé en Barème A sans chrono, sans barrage pour le championnat.

### Classement Championnat

Est déclaré champion, le cavalier major BFC ayant totalisé le moins de points de pénalités à l'issue du classement des deux étapes. En cas d'égalité de points, le chronomètre de la 2<sup>ème</sup> étape sera retenu.

### Remise des prix des Championnats

Le CRE BFC récompensera les 3 meilleurs de chaque catégorie Majors.

**ATTENTION :** Les lots ne seront remis qu'aux cavaliers présents aux remises des prix.

## Règlement spécifique PRO

### Calcul des points et Classement

#### **ETAPE 1 : EPREUVE DU JEUDI AU BAREME C : La chasse**

L'ordre de passage des concurrents est celui publié sur FFEcompét (cheval de championnat en premier pour les cavaliers en ayant plusieurs).

Le résultat obtenu par chaque concurrent est converti en points en multipliant par 0,50 le temps décompté en secondes et centièmes de secondes. Ce résultat est tronqué aux 2 premières décimales.

Le concurrent ayant obtenu, après cette conversion, le moins de points recevra 0 point de pénalité.

Les autres concurrents étant crédités du nombre de pénalités représentant l'écart des points les séparant chacun du premier concurrent.

Si un concurrent a été éliminé ou a abandonné, le temps du concurrent le plus pénalisé, majoré de 20 secondes, est multiplié par le coefficient ci-dessus pour la conversion en points de pénalités.

#### **ETAPE 2 : EPREUVE DU VENDREDI GRAND PRIX : Le Grand Prix**

L'ordre de passage des concurrents est celui publié sur FFEcompét (cheval de championnat en premier pour les cavaliers en ayant plusieurs). L'Épreuve support est en Barème A à temps différé, jugé en Barème A sans chrono, sans barrage pour le championnat.

#### **ETAPE 3 : EPREUVE DU SAMEDI (PRO3) / DIMANCHE (PRO2) : La Finale**

L'ordre de passage des concurrents est celui publié sur FFEcompét (cheval de championnat en premier pour les cavaliers en ayant plusieurs). Épreuve au Barème A au chrono + barrage. Seuls les points de pénalités sont pris en compte avec un coefficient 0.5 (cf une barre sur la finale pénalisera moins qu'une barre sur la 2<sup>ème</sup> étape) avant barrage.

### Classement Championnat

Est déclaré champion, le cavalier BFC ayant totalisé le moins de points de pénalités à l'issue du classement des trois étapes. En cas d'égalité de points, le chronomètre de la 3<sup>ème</sup> étape sera retenu.

### Remise des prix des Championnats

Le CRE BFC récompensera les 3 meilleurs cavaliers de chaque catégorie PRO.

ATTENTION : Les lots ne seront remis qu'aux cavaliers présents aux remises des prix.

## Droit à l'image toutes catégories

Les cavaliers participant aux Championnats sont susceptibles d'être pris en photos.

En s'engageant sur les épreuves, les cavaliers autorisent le CRE BFC et la Jument Verte à diffuser ces photos sur le site du CRE, de la Jument Verte au tout autre document faisant la promotion des Championnats. Le CRE BFC ainsi que le site accueil se gardent le droit de modifier le présent règlement par un additif consultable sur le site internet ou la page Facebook des 2 entités.

## Répartition des primes classements généraux

Répartition PRIMES AMATEURS								
	AMATEUR 3		AMATEUR 2		AMATEUR 1		AMATEUR E	
Clt	400	1,00	500	1,00	700	1,00	1200	1,00
<b>1</b>	<b>100,00 €</b>	25%	<b>125,00 €</b>	25%	<b>175,00 €</b>	25%	<b>300,00 €</b>	25%
<b>2</b>	<b>76,00 €</b>	19%	<b>95,00 €</b>	19%	<b>133,00 €</b>	19%	<b>228,00 €</b>	19%
<b>3</b>	<b>60,00 €</b>	15%	<b>75,00 €</b>	15%	<b>105,00 €</b>	15%	<b>180,00 €</b>	15%
<b>4</b>	<b>48,00 €</b>	12%	<b>60,00 €</b>	12%	<b>84,00 €</b>	12%	<b>144,00 €</b>	12%
<b>5</b>	<b>40,00 €</b>	10%	<b>50,00 €</b>	10%	<b>70,00 €</b>	10%	<b>120,00 €</b>	10%
<b>6</b>	<b>32,00 €</b>	8%	<b>40,00 €</b>	8%	<b>56,00 €</b>	8%	<b>96,00 €</b>	8%
<b>7</b>	<b>24,00 €</b>	6%	<b>30,00 €</b>	6%	<b>42,00 €</b>	6%	<b>72,00 €</b>	6%
<b>8</b>	<b>20,00 €</b>	5%	<b>25,00 €</b>	5%	<b>35,00 €</b>	5%	<b>60,00 €</b>	5%
	<b>400,00 €</b>		<b>500,00 €</b>		<b>700,00 €</b>		<b>1 200,00 €</b>	

Répartition PRIMES MAJORS						
	MAJOR 3		MAJOR 2		MAJOR 1	
Clt	150	1,00	150	1,00	150	1,00
<b>1</b>	<b>75,00 €</b>	50%	<b>75,00 €</b>	50%	<b>75,00 €</b>	50%
<b>2</b>	<b>45,00 €</b>	30%	<b>45,00 €</b>	30%	<b>45,00 €</b>	30%
<b>3</b>	<b>30,00 €</b>	20%	<b>30,00 €</b>	20%	<b>30,00 €</b>	20%
	<b>150,00 €</b>		<b>150,00 €</b>		<b>150,00 €</b>	

Répartition PRIMES PRO				
	PRO3		PRO2	
Clt	1300	1,00	2500	1,00
<b>1</b>	<b>650,00 €</b>	50%	<b>1 250,00 €</b>	50%
<b>2</b>	<b>390,00 €</b>	30%	<b>750,00 €</b>	30%
<b>3</b>	<b>260,00 €</b>	20%	<b>500,00 €</b>	20%
	<b>1 300,00 €</b>		<b>2 500,00 €</b>	